

— Vous êtes l'assassin de Valognes !

Daguerre essaya de rire et haussa les épaules. Il ne répondit pas. Les paroles étaient arrêtées dans sa gorge par une contraction de peur.

— Je vous engage à ne pas nier, si vous ne voulez pas attirer sur vous toute la sévérité de vos juges, si vous voulez mériter qu'ils aient pour vous quelque indulgence.

Je suis victime d'un attentat, d'une machination infâme. Je ne sais pas ce que vous me voulez. Je suis connu dans Creil, et il faut être fou pour m'accuser d'un meurtre... Personne ne vous croira.

Le juge écrivit quelques mots, sonna et remit la lettre au garçon.

— Ceci tout de suite à la gendarmerie.

Puis, se retournant vers Glou Glou et l'agent Pinson :

— Je vous adjoints deux gendarmes, dit-il. Ils vous accompagneront jusqu'à Beauvais. Dans une demi heure, il y a un train. Dans deux heures vous serez devant la cour. Voici un rapport supplémentaire que vous remettrez au président. Mais avant de le clore, j'ai un dernier détail à y insérer... Déliez Daguerre.

L'agent obéit, mais se tint à la portée du misérable.

— Daguerre, continuez vous de prétendre que vous n'êtes pas l'assassin de Valognes ?

— Oui. J'avais caché ce sac dans la mare. Il m'appartient...

— Chose curieuse, il est marqué aux initiales de Valognes... et, quoi que vous appartenant, il contient, en outre des quatre cent cinquante mille francs que vous convoitiez, un portefeuille avec des cartes au nom de Valognes, des lettres adressées à Valognes... entre autres une lettre que voici et que Me Parlanget a signée... Vous niez toujours ?

— Oui, dit-il d'une voix sourde.

— Vous interroger plus longtemps serait perdre un temps précieux... Daguerre, vous avez été blessé d'un coup de revolver tiré sur vous par la victime...

— C'est faux !!

— Déshabillez-vous.

— Jamais. Je ne veux pas. Vous n'avez pas le droit de me soupçonner.

— Je suis si convaincu de votre culpabilité que je n'insiste pas. Ce que vous refusez de faire ici, vous le ferez à la cour d'assises tout à l'heure.

Il ajouta quelques mots à son rapport, le signa, le mit sous enveloppe et le tendit à Pinson qui s'était remis tranquillement à ligotter Daguerre.

— Voici. Maintenant, partez, ne perdez pas une minute.

Les deux gendarmes étaient arrivés. La gare n'était pas loin, Glou-Glou confia le cheval et la voiture à un cafetier voisin. Le train sifflait. Ils monterent tous les cinq dans un compartiment de première classe qui se trouvait vide.

Au Palais de Justice, les heures étaient des siècles pour Gérard et Beaufort.

Glou Glou ne s'était-il pas trop hâté de chanter victoire ?

N'était-il pas survenu quelque incident, entravant sa mission ?

Et de quelle nature était la preuve qu'il annonçait de l'innocence de Beaufort ?

Déjà ils désespèrent, quand tout à coup un huissier entre dans la salle et dit à haute voix :

— La Cour !

L'audience est reprise. Les jurés se sont-ils lassés d'attendre ? Est-ce que l'on va condamner Beaufort, alors que la conviction morale de tous ceux qui sont là est qu'il est innocent ?

Gérard regagne le banc des témoins.

Beaufort est introduit de nouveau.

Les deux amis cherchent partout la bonne et gaie figure du brave joueur d'orgue. Elle leur apparaîtrait à tous les deux comme l'espérance suprême, comme le soulagement, comme le signal de la délivrance.

Le joueur d'orgue n'est pas là.

Le président a regagné son siège... Il fait signe à l'huissier.

— Faites entrer l'agent Pinson.

Gérard devient pâle d'émotion. Il sait que Pinson et Jan-Jot veillaient ensemble. Ils n'ont pas dû se quitter. Tous les deux sont là !...

— Courage ! Confiance ! dit-il encore au mari de Marceline.

Le président a, entre les mains, le rapport de M. Laugier. Il semble très ému, et malgré leur apparente gravité, on devine la même émotion chez les juges, chez les jurés, chez le procureur de la République.

— Qui êtes-vous ? dit le président.

— J'ai été envoyé par le chef de la Sûreté auprès de M. Laugier, à Creil, pour l'aider dans l'affaire Valognes. Voici ma carte.

— Qu'avez-vous à nous dire ?

— Des choses extrêmement intéressantes, monsieur le président ; mais comme l'honneur ne m'en revient pas à moi seul, mais aussi à un autre, je prie monsieur le président de vouloir bien l'entendre en même temps que moi.

— Que l'on amène Jan-Jot.

Le joueur d'orgue entre, un peu déconcerté par tous ces regards qui convergent sur sa personne. Il était pâle. Sa blessure commençait à lui faire endurer des douleurs cuisantes. Ils étaient nu-tête, il salua, machinalement, le tribunal en militaire, ce qui fit rire et le troubla davantage.

— Maintenant, nous vous écoutons... dit le président.

Le récit que fit Pinson, en alternant avec Jan-Jot, était profondément émouvant. Il fut long et pas une seule fois interrompu.

Pinson et le joueur d'orgue racontèrent comment ils avaient été amenés à surveiller Daguerre. Jan-Jot ne pouvait cacher la mission dont l'avait chargé le docteur, et comme on savait que le docteur était en proie, alors,

aux plus cruelles incertitudes qui puissent meurtrir le cœur d'un homme, ce détail ne fut pas la partie la moins émouvante de la déposition.

Ils n'oublièrent pas leurs amusantes querelles lorsqu'ils cherchaient à se dépister mutuellement ; enfin, leur amitié née d'un intérêt commun, entretenue par la loyauté de leur nature et rendue plus profonde encore et inaltérable désormais par les dangers courus ensemble.

A ce moment Jan-Jot, très fatigué, demanda au président la permission de s'asseoir.

Et Pinson dit avec simplicité :

— Excusez mon ami, monsieur le président ; il a reçu ce matin un coup de revolver dans l'épaule... Il n'est pas tout à fait à son affaire.

— C'est égal, c'est égal, dit le brave garçon en serrant les dents entre les mots, tant il souffrait, je veux rester jusqu'à la fin... on peut avoir besoin de moi...

Mais il était très faible. Gérard écrivit en toute hâte une ordonnance et envoya chercher une potion ; un quart d'heure après il la faisait boire à Glou-Glou. Celui-ci l'avalait d'un trait, mais faisait la grimace.

Et avec un regard de reproche au médecin :

— Oh ! M. Gérard, qu'est-ce que je vous ai fait pour que vous me donniez à boire d'aussi mauvaises choses ?

Pendant il était réconforté. Il pouvait attendre.

Pinson continua sa déposition. Il racontait leur fatigante surveillance dans la forêt d'Halatte ; la première tentative du misérable et son arrestation, alors qu'il tenait à la main le sac en cuir de Valognes...

— Daguerre ! murmura Beaufort... Ah ! j'aurais dû le penser... Ce ne pouvait être que lui !... trompeur de vierge... assassin de vieillard !... Cela se vaut !... Il échappe à ma vengeance, mais la justice l'attend.

Quand l'émotion produite par la double déposition de Glou-Glou et de Pinson fut calmée, le président dit :

— Introduisez Daguerre !

Une porte s'ouvrit. Un profond, solennel, religieux silence régnait.

Daguerre, parut les mains libres, mais entre deux gendarmes. L'un de ceux-ci déposa sur la table des pièces à conviction, le sac de cuir encore sali de la boue de la Mare aux Biches.

— Comment vous appelez-vous ?

— Jean Daguerre de Morierval...

— Vous êtes accusé d'avoir assassiné M. Valognes ; assassinat avec guet-apens, et ayant le vol pour mobile...

— Cela est faux. Je vous défie de relever des preuves contre moi...

Un murmure de colère et d'indignation gronde dans la salle.

Le président élève la voix :

— Je rappelle qu'il ne doit être donné ici aucune marque d'approbation ou de désapprobation... J'ordonne le silence... Autrement je ferai évacuer la salle...

Et s'adressant à Daguerre :

— Vous niez... c'est nier flagrant délit... Comment expliquerez-vous votre présence à la Mare aux Biches ? La recherche de ce sac qui contenait une fortune ?... Votre épouvante la première fois, lorsque vous avez été surpris par le joueur d'orgue ?... Votre nouvelle apparition, ce matin, alors vous étiez sans doute convaincu que tous ceux qui avaient intérêt à surveiller seraient loin de Creil ?...

— Je n'explique rien... je dis que je suis innocent, voilà tout ! Ce n'est pas moi qui ai tué Valognes... On ne m'a pas vu... Toutes vos preuves sont insuffisantes...

— Dans votre intérêt, Daguerre, je vous adjure de vous avouer coupable.

— Non... non...

— Une des preuves relevées contre M. Beaufort a été la blessure qu'il a reçue, — car il est certain que le meurtrier a été atteint par la balle de Valognes. Cette preuve se retourne contre vous... Vous devez porter la trace d'une blessure produite par une arme à feu.

— C'est un mensonge.

— Nous allons nous en assurer... Gendarmes emmenez Daguerre et déshabillez-le... Monsieur le docteur Gérard, nous vous ordonnons de faire séance tenante un rapport sur ce que vous aurez observé...

Déjà un gendarme avait pris Daguerre par le bras.

Gérard se leva. Et d'une voix grave :

— Monsieur le président, l'ordre que vous me donnez me délie de mon secret professionnel... Ce secret ne peut tenir devant l'observation que je vais faire. Les constatations que relaterait mon rapport seraient les mêmes que celles que j'ai déjà faites. M. Daguerre a été blessé à l'épaule d'un coup de feu. La blessure remonte à cinq semaines...

JULES MARY

La fin au prochain numéro

NOUVEAU FEUILLETON

Notre feuilleton "La Belle Ténébreuse" touchant à sa fin, nous en commencerons bientôt un autre dont le récit charmeur et la brillante intrigue ne manqueront pas de fasciner les lecteurs.